

[Text]

thing if you are going into the United States. A more penetrating question might be for you to ask the board to talk about the competitive price of Canadian oil in the export markets compared with United States oil.

Mr. Macdonald: Doctor, I find Mr. Douglas to be a very penetrating questioner without your coaching him further. I am just kidding.

Dr. Howland: Sir, I am reflecting the confidence that we have, in that we have looked at this carefully. Now switching over to the second part of your question, the board did not make this decision as a long-term decision. We had to apply a quick formula to look after the immediate situation in March, Mr. Douglas. We have not decided on the big question of how much of a reserve, if any, should be set aside to meet Canadian requirements over a longer period, and I do not think you would expect the board within one week to have done that kind of exercise. What we have really done is an exercise in arithmetic and in judgment to meet the month of March. This is a critical month for the United States as well as in Canada, and we adopted a position here quite clearly of looking at the requirements for Canada. We got this information from our refiners in Canada. We then subtracted this from any availability that we had for oil capability, and we then examined not only the capability but the pipeline capacities. If I am answering your question, I think it is a short-term decision for March, and we are then planning, as you know, to proceed to a public hearing as soon as we can to hear the views of interested parties to decide what in our judgment would be a proper approach to the reconciliation of the immediate situation and the long-term policy in Canada.

Mr. Douglas: Mr. Chairman, if the figure which the Chairman of the National Energy Board has given us is a temporary figure pending hearings, that changes the whole picture. There may be other questions on this immediate statement but I want to return at some time to the question I raised the other evening with the Chairman of the board, and that is the whole question of how we are going to gauge our exports of oil having regard to our available reserves, particularly our conventional reserves, and the price factor which will be involved in that situation. There may be other members who wish to deal with this immediate question but I would like to have the privilege of returning to that because I think it is the important question in all of this discussion about controls.

The Chairman: Well, we will come back to you, Mr. Douglas. Mr. Stevens.

Mr. Stevens: Mr. Chairman, if I may confine my remarks initially to the statement just read to us, it is naturally a very alarming thing to someone from Ontario to notice that there appears to be a cut-back with respect to only the one pipeline, and that is the interprovincial pipeline. I feel it would be very helpful if the Doctor could explain for the people in Ontario what the capacity of Interprovincial Pipeline is.

Dr. Howland: Mr. Stabback can give you this. We have a pretty good idea what that capacity is. But as you know, pipeline capacities vary according to the crudes they carry and the temperature. As I said in the beginning of the

[Interpretation]

transports en Ontario qui constitue le prix. Même procédé aux États-Unis. Il y aurait peut-être lieu de poser une question plus perspicace à l'Office en lui demandant de nous donner les prix concurrentiels du pétrole canadien sur les marchés d'exportation au regard de ceux des États-Unis.

M. Macdonald (Rosedale): Monsieur, je trouve que M. Douglas est fort perspicace sans que vous ayez à lui pousser dans le dos. Je plaisante.

M. Howland: Monsieur, je suis convaincu que cette question a été étudiée à fond. Passons maintenant à la seconde partie de votre question. L'Office n'a pas pris cette décision pour une longue période. Nous avons dû trouver une formule rapide pour faire face aux besoins immédiats du mois de mars, monsieur Douglas. Nous n'avons pas encore tranché la question des réserves, à savoir combien il faudrait en mettre de côté si c'est nécessaire, pour répondre aux besoins à long terme du marché intérieur. Bien sûr, on ne pouvait pas s'attendre à ce que l'Office produise ce genre d'étude en une semaine. Ce que nous avons fait, c'est un exercice de calcul et de jugement pour faire face à la situation du mois de mars. Il s'agit d'un mois critique tant pour les États-Unis que pour le Canada et nous avons adopté une position très nette répondant aux besoins du Canada. Les informations que nous avons reçues nous viennent des raffineurs canadiens. Nous avons soustrait ces calculs de la capacité pétrolière dont nous disposons et nous avons étudié non seulement la capacité mais aussi les possibilités de nos pipe-lines. En réponse à votre question, je pense qu'il s'agit d'une décision à court terme qui ne vaut que pour le mois de mars. Nous songeons à tenir des audiences publiques qui nous permettront d'entendre le point de vue des parties intéressées, après quoi nous serons en mesure de décider quelle attitude nous devons adopter pour concilier les besoins immédiats et la politique à long terme au Canada.

M. Douglas: Monsieur le président, si les chiffres que nous a donnés le président de l'Office national de l'énergie ont un caractère temporaire sous réserve des audiences qui auront lieu, la situation n'est plus la même. Il se peut que d'autres questions aient trait à cette déclaration immédiate mais je voudrais revenir à la question que je soulevais l'autre soir en présence du président de l'Office, à savoir comment nous allons évaluer nos exportations de pétrole, compte tenu de nos réserves disponibles et surtout de nos réserves conventionnelles, ainsi que de l'indice des prix dont il faudra tenir compte dans cette situation. D'autres députés aimeraient peut-être traiter de cette question immédiate, mais j'aimerais pouvoir y revenir parce qu'elle est essentielle au débat qui a trait aux contrôles.

Le président: Nous y reviendrons, monsieur Douglas. Monsieur Stevens.

M. Stevens: Monsieur le président, j'aimerais m'en tenir tout d'abord à la déclaration qu'on vient de lire. Peut-être pour quelqu'un qui vient de l'Ontario, il est très inquiétant de constater le recul apparent en ce qui a trait à l'unique pipe-line, à savoir le pipe-line interprovincial. J'estime qu'il serait très utile que le témoin donne à la population ontarienne des précisions sur la capacité du pipeline interprovincial.

M. Howland: M. Stabback vous donnera ces précisions. Nous avons une assez bonne idée de sa capacité mais comme chacun sait, les capacités des pipelines varient en fonction des matériaux bruts qu'ils acheminent et de la